

Décision

Générale

colonial

Décision n° 28-286-1920 mutations

n° 28-286-1920

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 août 1920

Numéro JO

n° 286 du 30/08/1920

Date du numéro

30 août 1920

TEXTE INTÉGRAL

M.Loriot de Rouvray, Président du tribunal de première instance est délégué dans les fonctions de Président du tribunal indigène du second degré ad-hoc, pour siéger dans l'affaire Mohamed Saleh contre Kassem Fakir.